

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	6	5

Date de la convocation
10 mars 2025

Date d'affichage

Objet
Finances – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE L'ALBERE 66480
Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 066-216600015-20250324-2025002-DE

Séance du :

L'an deux mille vingt-cinq

Et le vingt-quatre mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur marc de BESOMBES-SINGLA, Maire

Présents : Marc de BESOMBES-SINGLA, Carles SARRAT, Thérèse BIDARD, François TUBERT, Stéphane DOUBIN,

Absent : Eddie LABORDE

Monsieur François TUBERT a été nommé secrétaire.

Délibération n° 2025-002

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent d'exploitation de : **143 518.67 €**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024		
Pour mémoire : prévisions budgétaires		
Virement à la section d'investissement		
Résultat au 31/12/2024	Excédent	143 518.67 €
	Déficit	
EXCEDENT au 31/12/2024		143 518.67 €
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)		30 000.00 €
Report au fonctionnement		113 518.67 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ans que dessus

Le Maire,



Marc de BESOMBE-SINGLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le et
Publication ou notification du